

# Elaboration du PLU de La Canourgue - 48

## 1. Le contexte de la mission

La commune de La Canourgue est située au Sud Ouest du département de la Lozère, dans la vallée du Lot.

D'un point de vue environnemental, son territoire est particulièrement riche, il est couvert par deux ZNIEFF et par le site Natura 2000 : Vallon de L'Urugne. L'étang de Booz est concerné par un périmètre de protection sur une bande de 300 m autour du plan d'eau (article L 145-5 du code de l'urbanisme). 5 cours d'eau sont classés au titre de l'article L.432-6 du code de l'environnement. Il s'agit d'un classement visant à permettre de restaurer la continuité écologique du cours d'eau en assurant la franchissabilité de ses obstacles en particulier pour les poissons migrateurs.



La commune compte également deux sites naturels inscrits et des monuments historiques. La Canourgue se trouve dans la zone tampon du site Causses et des Cévennes classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

## 2. La mission

Les particularités de notre mission d'élaboration du PLU de La Canourgue :

- La prise en compte des principes induits par la loi Montagne, par les protections liées aux surfaces recouvertes en eau, par les sites classés et inscrits.
- La prise en compte des risques naturels : risque d'inondation et de mouvement de terrain.
- L'affirmation développement économique, touristique, agricole et résidentiel sur la commune.
- La maîtrise de l'organisation spatiale, de l'étalement de l'urbanisation et de la consommation de l'espace.
- L'affirmation des richesses environnementales, paysagères et architecturales du territoire, fil conducteur de l'étude depuis le diagnostic jusqu'à la traduction du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) sous la forme du projet de PLU.
- L'analyse des incidences du projet sur l'environnement et plus particulièrement sur le site natura 2000.

## 3. Le calendrier : 2011 – 2013

